

La bourse Santé urbaine

Qu'est-ce que la bourse Santé urbaine?

Le Cégep de Victoriaville en partenariat avec la Ville de Victoriaville souhaite offrir une bourse pour souligner l'implication d'un élève ou d'un groupe d'élèves dans un projet mobilisant les trois aspects du développement durable (environnemental, social et économique) et qui se traduit par une meilleure santé urbaine de la communauté de Victoriaville.

Compétences recherchées :

1. Créer des citoyens informés et engagés à devenir des agents de changement par la prise de conscience de leur milieu, social, économique et environnemental;
2. Responsabiliser les étudiants dans leurs choix et actions en matière économiques, sociales et environnementales.
3. Approfondir leur connaissance sur certaines thématiques liées au développement durable et aider à mieux en comprendre les enjeux;
4. Valoriser la multidisciplinarité dans la description des problématiques et la recherche de solution.

Critères de sélection :

- 1- Le travail présenté inclut les trois aspects du développement durable soit l'environnement, le social et l'économique;
- 2- Le travail traite de thématiques, de préoccupations, de réalités propres à la région de Victoriaville;
- 3- Le projet rejoint au moins quatre des critères suivants :
 - a. La pertinence pour la communauté;
 - b. L'innovation dans les solutions proposées;
 - c. Incite à un changement de comportement dans la communauté;
 - d. Appel à la transversalité dans la recherche de solutions;
 - e. Le projet est réaliste dans le contexte socioéconomique de la région;
 - f. Présente des répercussions positives dans la communauté;
 - g. Présente une vision de pérennité dans le temps dans les solutions proposées.
- 4- Le projet doit être réalisé dans le cadre d'un cours ou d'une activité chapeauté par la communauté collégiale;
- 5- Le projet mis en candidature doit être mis à terme avant d'être mis en candidature
**Si cette condition est impossible à respecter étant donné la nature du projet, une phase dudit projet pourrait être déposée à condition que tous les critères de mise en candidature aient été remplis pour cette phase du projet. Il est suggéré d'entrer en contact avec la conseillère en développement durable dans cette situation.*

Joindre à votre dossier de candidature :

Tous les documents relatifs au projet mis en candidature (avant le 10 mars).

- Projet dans le cadre d'un cours : Fournir une copie du travail qui a été remis à l'enseignant(e).

- Projet extra-cours : Minimalelement, un texte résumé afin que le jury puisse évaluer l'atteinte des critères pour l'obtention de la bourse. Des photos et autres documents peuvent également être pertinents.

Pour information : Mme Mélissa Pilon, local E-311, poste téléphonique 2834